

## Procès-verbal de la séance du Conseil Communal de Cheseaux du 6 mai 2014

---

- Président :** FLEURY Edmond
- Excusés :** BAUDAT Paul-Edouard, BRIGUET Frédéric, DECOTIGNIE Emma, DECOTIGNIE Jean-Dominique, HUSSON Alain, JOYET Antoine, JOYET Emile
- Absents :** MBASSI Monique

### ORDRE DU JOUR :

Adoption de procès-verbal de la séance du 8 avril 2014.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Communications du Président.
- 3) Communications de la Municipalité.
- 4) Informations régionales.
- 5) Préavis 37/2014 « Demande de crédit pour l'aménagement d'un skatepark et d'une place de jeux au sein du complexe sportif de Sorécot, répondant ainsi à la motion de M. Laurent Deschamps prise en considération par le Conseil communal en date du 1er octobre 2013 et renvoyée à la Municipalité pour suite à donner ».
- 6) Préavis 39/2014 « Demande de crédit pour l'installation d'un arrosage automatique et d'un complément d'éclairage sur le terrain de football principal (A) de Sorécot »
- 7) Préavis 40/2014 « Demande de crédit pour l'installation de caméras de surveillance sur le territoire communal et autorisation de pose ».
- 8) Préavis 41/2014 « Demande de crédit pour le remplacement des chaudières du collège Derrière-la-Ville ».
- 9) Divers et propositions individuelles.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est accepté.

M. Edmond Fleury souhaite la bienvenue à la soixantaine de jeunes présents dans le public.

#### **Adoption du procès-verbal de la séance du 8 avril 2014**

Une modification est demandée en page 4, avant-dernier paragraphe : Intervention de M. Yves-Marie Hostettler, il faut lire « les enfants ne seront pas prioritaires »

En page 5, avant-dernier paragraphe du point 6 : « M. David Hofstetter pense que les priorités dans les carrefours devraient être revues pour gêner le trafic de transit. »

- **Le procès verbal modifié est adopté à l'unanimité.**

#### **1) Adoption de l'ordre du jour**

Aucune modification, ni adjonction n'est demandée.

- **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

#### **2) Communications du Président**

--

#### **3) Communications de la Municipalité**

--

#### **4) Informations régionales**

M. Raphaël Bugnon signale que dans le cadre de la Commission des affaires régionales et intercommunales il a assisté à une séance du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) au cours de laquelle une exposition « Nord lausannois 2030 » a été annoncée pour le 6 septembre 2014, à la Blécherette à Lausanne. M. Raphaël Bugnon invite les conseillères et conseillers à y participer.

#### **5) Préavis 37/2014 « Demande de crédit pour l'aménagement d'un skatepark et d'une place de jeux au sein du complexe sportif de Sorécot, répondant ainsi à la motion de M. Laurent Deschamps prise en considération par le Conseil communal en date du 1er octobre 2013 et renvoyée à la Municipalité pour suite à donner »**

Le Président demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

Mme Naïcha Menoud fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles proposent :

- d'amender ce préavis en accordant à la Municipalité un crédit augmenté à Fr. 625'000. —TTC pour l'aménagement d'un skatepark et d'une place de jeu au sein du complexe sportif de Sorécot afin de garantir une exécution complète du projet initial ;
- de prendre acte de la réponse de la Municipalité à la motion de M. Laurent Deschamps, prise en considération par le Conseil communal du 1<sup>er</sup> octobre 2013 ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 625'000. —TTC pour l'aménagement d'un skatepark et d'une place de jeu au sein du complexe sportif de Sorécot, tel qu'amendé ;
- d'amortir cet investissement sur une durée de 20 ans ;
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire ceci aux meilleures conditions du marché ;
- de donner décharge à la commission de son mandat.

Le Président demande au rapporteur de la Commission des finances de faire lecture des conclusions du rapport.

Mme Martine Lob fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles rejoignent celles de la commission ad hoc.

M. Edmond Fleury, Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas, le débat est donc ouvert.

*M. Olivier Lyon & M. Claude Nyffenegger étant impliqués dans ce projet quittent la salle pendant les discussions portant sur ce point.*

M. Laurent Deschamps relève qu'au vu du nombre de jeunes présents ce soir, le sujet est toujours d'actualité et les remercie de leur participation. M. Laurent Deschamps rappelle certains éléments :

- L'idée d'un skatepark a été lancée en 2007.
- En 2008, un projet a été proposé avec des éléments préfabriqués, ce qui ne s'est pas fait.
- En 2011, la Municipalité a décidé de mettre l'ouvrage sur le métier et de prévoir une nouvelle surface aux alentours des terrains de foot. Un skatepark a été dessiné par les jeunes, mais n'entrait pas dans le budget de la commune. L'entreprise Constructo, spécialisée dans la construction de skatepark, avec la participation de la Municipalité ont coaché les jeunes pour présenter un projet qui tienne la route.
- En 2013 le projet était pacté.
- Depuis, différentes démarches ont dû être entreprises, notamment contrôler la faisabilité du projet, négocier avec les utilisateurs des bâtiments et terrains pour trouver un accord, dont la construction d'une place de jeux pour que les parents puissent laisser les enfants jouer pendant les matchs de foot, ainsi que la création d'un chemin d'accès à la buvette. A ce stade, le coût est de Fr. 140'000. — sans le skatepark.
- Le projet présenté ce soir a été revu à la baisse pour tenter de diminuer les frais. Les jeunes ont été déçus dans un premier temps de voir les conséquences de ces réductions de frais. M. Laurent Deschamps énumère les changements apportés au projet initial des jeunes. M. Laurent Deschamps relève que les jeunes se sont impliqués dans le projet du début à la fin et il espère que l'amendement proposé sera accepté par l'assemblée. La commission a été au bout de ce qu'elle pouvait faire ; si le projet est accepté ce soir, il conseille à la Municipalité de contacter l'entreprise qui a construit le skatepark de Prangins pour obtenir une offre.

M. Louis Savary, Syndic, a pris note des arguments présentés par M. Laurent Deschamps. Le souci principal de la Municipalité est d'ordre budgétaire ; les finances ne sont plus aussi prospères que ces années dernières et il espère que ce projet ne se fasse pas au détriment d'autres investissements qui seront présentés ultérieurement au Conseil.

Mme Christiane Rihs relève que la Municipalité s'occupe de la petite enfance et des personnes âgées et ne comprend pas pourquoi des projets touchant une certaine tranche d'âge ne pourraient également pas être pris en compte. Elle soutient l'amendement et remercie M. Laurent Deschamps pour son travail.

M. Jean-Pierre Lambercy demande comment se justifie le montant faisant l'objet de l'amendement.

M. Laurent Deschamps indique que c'est simplement pour passer du préavis de la Municipalité, dont les coûts ont été réduits, au projet des jeunes ; ce dernier comprend une plus grande surface et toutes les améliorations décrites lors de sa présentation, lesquelles ne sont pas négligeables. Cette construction sera utilisée au minimum pour les vingt prochaines années, autant le faire bien.

M. David Hofstetter s'inquiète de savoir si la cohabitation avec le club de football a été pensée.

M. Serge Sandoz, Municipal, signale que les membres du FC Cheseaux ont été consultés et qu'ils approuvent ce projet. La mise à l'enquête doit encore être faite, avec le risque des oppositions du voisinage. M. Serge Sandoz signale que la Fondation « Fonds du sport vaudois » prendra à charge le 25 % de la partie propre au skatepark.

M. Gianni Arico conseille de voter favorablement dans le cadre de ce projet.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote concernant l'amendement.

- **L'amendement proposé est accepté à l'unanimité, avec un avis contraire et 3 abstentions.**
- **Le préavis 37/2014 est accepté à une forte majorité avec 2 avis contraires et 3 abstentions.**

#### **6) Préavis 39/2014 « Demande de crédit pour l'installation d'un arrosage automatique et d'un complément d'éclairage sur le terrain de football principal (A) de Sorécot »**

Le Président demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Stéphane Hauer fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles proposent d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 169'000. —TTC permettant l'installation d'un arrosage automatique et d'un complément d'éclairage sur le terrain de football principal (A) de Sorécot, d'amortir cet investissement sur une période de 15 ans, d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché et donner décharge à la commission de son mandat.

M. Edmond Fleury, Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas, le débat est donc ouvert.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote.

- **Le préavis 39/2014 est accepté à forte majorité, avec 4 avis contraires et 1 abstention.**

**7) Préavis 40/2014 « Demande de crédit pour l'installation de caméras de surveillance sur le territoire communal et autorisation de pose »**

Le Président demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Pierre-Yves Zimmermann fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles proposent d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 93'000.—TTC pour l'installation de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal, d'autoriser la pose de ces caméras aux emplacements décrits, d'amortir cet investissement sur une période de dix ans, d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire ceci aux meilleures conditions du marché et de donner décharge à la commission ad hoc de son mandat.

M. Edmond Fleury, Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas, le débat est donc ouvert.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote.

- **Le préavis 40/2014 est accepté à forte majorité, avec 4 avis contraires et 3 abstentions.**

**8) Préavis 41/2014 « Demande de crédit pour le remplacement des chaudières du collège Derrière-la-Ville »**

Le Président demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Jean-François Pinget fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles proposent d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 516'000. —TTC pour le remplacement des chaudières de Derrière-la-Ville, d'amortir cet investissement sur une durée de 15 ans, d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire ceci aux meilleures conditions du marché et de donner décharge à la commission de son mandat.

Le Président demande au rapporteur de la Commission des finances de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Jean Ritter fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles rejoignent celles de la commission ad hoc.

M. Edmond Fleury, Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas, le débat est donc ouvert.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote.

- **Le préavis 41/2014 est accepté à l'unanimité.**

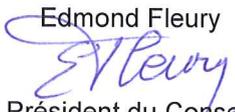
**9) Divers et propositions individuelles**

Mme Anne Pécoud a été approchée par une habitante de Sorécot 1, en face des terrains de foot. Cette personne est sujette à des déprédations liées à la pratique du foot ; elle souhaiterait que la barrière de protection du terrain B soit prolongée en hauteur et en longueur. Elle remercie la Municipalité d'en prendre acte.

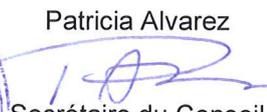
M. Bernard Imfeld, Municipal, signale que cette requête a déjà été adressée à la Municipalité. La barrière a déjà été rallongée ; une nouvelle étude va être faite.

Mme Viviane Jomini émet le vœu que la Municipalité réfléchisse à la possibilité de déplacer la place de jeux de la Galipette sur l'esplanade prévue à l'entrée de la Galipette ; elle serait plus centrée et cela encouragerait les parents à venir à pieds chercher leurs enfants.

Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale, signale que cette proposition sera étudiée et remercie Mme Viviane Jomini de son implication et de sa participation en précisant que ses propositions sont souvent très réfléchies.

Edmond Fleury  
  
Président du Conseil



Patricia Alvarez  
  
Secrétaire du Conseil

Séance levée à 21 :30  
Cheseaux, le 9 mai 2014

Prochaine séance : le mardi 24 juin 2014 à 18 :30 suivie d'un repas au Refuge.